

## Café-citoyen du samedi 7 mai 2022 / Thème libre

### **Présents :**

Léonore/élue (transition écologique, eau & assainissement)

Catherine/commission culture

Gérard/groupe de coordination

Marie-Ange/commission transition écologique

Laurent/commission aménagement

Gisèle/élue (patrimoine)

Nathalie/élue (aménagement/France Services)

David/habitant

Elisabeth/habitante

Lisa/habitante

### **ORDRE DU JOUR**

- infos
- adressage
- fonctionnement & schéma de gouvernance
- entretien du village
- chantier du pigeonnier
- Place du Coq
- covoiturage & transport public

- **INFOS**

- Marie-Ange va animer une conférence à Albi auprès de l'AJJET (Association Jean Jaurès Espace Tarn) avec pour thème : la mesure comme question sociale. Des flyers ont été déposés pour la mairie.

Elle espère créer un lien entre l'association d'éducation populaire et de partage de connaissances et le village de Vaour.

- Afin de favoriser une plus grande participation des habitants au café citoyen mensuel, Léonore propose à chacune des personnes présentes de venir avec une nouvelle personne la prochaine fois.

- Elisabeth intervient pour demander de l'éclairage public en soirée sur la Place de la mairie où la vie du village se déroule (camion du mardi, pétanque..). Un projet d'électrification du bar associatif Atmosphère et de la Place de la mairie est en cours, en attente du devis du SDET.

- David, enseignant en activité, déplore de ne pas pouvoir se rendre aux réunions proposées par la mairie. Comment permettre aux "actifs" de s'investir dans la vie du village? Il demande à ce que les dates et les horaires soient repensés dans ce sens. Des réunions à 20h lui conviendraient.

- **ADRESSAGE**

Chantier commencé par la précédente équipe municipale, l'adressage est en voie d'avancement : les plaques de rue sont arrivées mais en cours de vérification, les plaques des numéros de rue vont être prochainement données à chacun des habitants. Chaque habitant devra la mettre en place selon des consignes qui seront indiquées..

Catherine précise que son adresse varie d'un document à l'autre (facture, carte électorale..). Bien qu'un gros travail ait déjà été fourni concernant ce dossier, il reste des erreurs à corriger. Si vous constatez une erreur sur la carte d'électeur ou sur une facture, signalez la à Claire Élie, la secrétaire de mairie.

- FONCTIONNEMENT ET SCHÉMA DE GOUVERNANCE

David exprime son incompréhension face au schéma de gouvernance de la commune :

- confusion entre les élus et le groupe de coordination
- qui décide quoi?
- à qui s'adresser quand on a une demande?

Il est proposé d'ajouter le schéma de gouvernance sur le site de la commune sous forme de présentation (actuellement accessible à : <https://www.vaour.fr/gouvernance/> et affiché en dessin et peut-être un trombinoscope afin d'identifier chacun et son rôle dans le schéma.

Manifestement, nombreux sont ceux qui ne comprennent pas le fonctionnement de la commune, un rappel s'avère alors nécessaire ici. Pour rappel, un café citoyen a été consacré au schéma de gouvernance (3 juillet 2021)

- **le groupe de coordination** est composé par tous ceux qui travaillent sur des projets pour la commune. Il est aujourd'hui composé de **11 élus et de 9 volontaires**. Il prend des décisions sur la base du consentement (=consensus).

Un va-et-vient s'opère entre le groupe et les commissions qui proposent des décisions à prendre.

- **les commissions**

Dans chaque commission (ex.aménagement), il y a toujours au moins 1 élu et on compte 2 référents.

Chaque commission se décline en **sous-commissions** dont les **projets** s'étalent dans le temps (ex.voirie). A cela s'ajoutent **des groupes de projet** qui portent sur des projets ponctuels et qui ne s'inscrivent pas dans la durée. (ex.PLUI)

- **quelle place pour les habitants?**

Chaque habitant peut entrer dans un projet (=groupe de projet). De même, chaque habitant peut s'investir dans une commission, excepté les commissions "ressources humaines" et "gouvernance".

Certains habitants se sentent exclus de ce modèle de démocratie participative dès lors qu'ils ne font pas partie du groupe de coordination.

**Où les habitants peuvent-ils trouver les infos concernant le village?**

- sur le site internet de Vaour, mais est-il suffisamment consulté?
- il est question de davantage s'appropriier les panneaux d'affichage dans la commune

- **créer un lien avec les habitants**

Catherine pense que la démocratie participative ne fonctionne pas à Vaour. L'équipe municipale doit aller vers les habitants et non les attendre. Elle propose de communiquer avec les habitants sur la base de questionnaires pour demander l'avis de chacun sur ce qui le préoccupe dans le village.

Question posée : comment faire participer les anciens? les chasseurs?

Le débat soulève la **question de la démocratie et de la légalité**. Le principe de la démocratie suppose que tout le monde décide mais aussi "la démocratie se fonde sur le désaccord". Il est reproché à l'équipe de ne pas être ouverte aux désaccords et de fonctionner dans une sorte d'entre-soi où tout le monde partagerait les mêmes idées. Nathalie, Gisèle et Léonore objectent : chacun est écouté, même s'il n'est pas d'accord. Les discussions tendent vers un accord entre les parties. Les élus votent les décisions en conseil municipal, ainsi que toute mairie.

- **ENTRETIEN DU VILLAGE**

David fait remarquer l'état dégradé (mauvaises herbes, ...) des voies publiques et demande si les agents communaux s'en occupent. Gérard précise qu'à certains endroits, la végétation est laissée libre afin de favoriser la biodiversité. Les agents communaux (au nombre de 3 - dont 1 agent à temps partiel dédié à l'entretien du village) sont actuellement en train de travailler à la réhabilitation d'un logement sur la Cité du Lac. Cette intervention est prioritaire au regard de l'entretien du village actuellement mais cette remarque sera prise en compte.

- **CHANTIER DU PIGEONNIER COMMUNAL**

Porté par un **groupe de projet** de 3 personnes, le projet du pigeonnier "contraceptif" va démarrer et nécessite l'aide de tous les volontaires. Les pigeons causent des nuisances et des dégâts dans le village. Ce projet espère accueillir une cinquantaine de pigeons auxquels les oeufs seront soustraits. L'emplacement du pigeonnier est prévu derrière l'école sur un axe de passage des pigeons.

Ce pigeonnier nécessitera une équipe qui interviendra pour :

- le chantier de construction du pigeonnier
- l'alimentation des pigeons
- l'entretien du pigeonnier et la collecte des oeufs

Après consultation d'un colombophile à Roussayrolles et l'étude de pigeonniers à Rochegude (Albi s'est en effet dotée de pigeonniers dans le même but), il a été décidé de construire un pigeonnier d'une surface de 5 m<sup>2</sup> en bois (plans faits et bois acheté).

Il est envisagé un **rendez-vous hebdomadaire** pour ce chantier participatif **chaque vendredi à 17h**. L'annonce paraîtra dans la prochaine Vaourette. Le groupe de projet aimerait que les jeunes puissent s'impliquer dans ce projet.

A minima, il est demandé aux habitants de **signaler tous les lieux de gîte des pigeons** dans le village à la mairie afin de restreindre leur expansion.

- **PLACE DU COQ**

Un apéro est prévu le 13 mai 2022 à 18h avec les habitants de la Place du Coq pour envisager de solutionner les problèmes qui s'y rapportent : stationnement sauvage, chiens divagants, appropriation de la place par certains en dépit du caractère public de la place.. L'équipe municipale espère que cette rencontre permettra de débloquer les problèmes rencontrés.

- **COVOITURAGE ET TRANSPORT PUBLIC**

Un système de covoiturage en ligne a été amorcé, sans rencontrer de succès.

Un "transport à la demande" existe sur le territoire - "En avant Simone" - il fonctionne mais concerne surtout Cordes et ses alentours. Un transport public (avec circuit et horaires de passage) serait souhaitable, incluant la commune de Vaour.

Léonore indique que dans les années 1960 circulait un car entre Vaour et Gaillac chaque jour.